



Nombre de document(s) : **12**
Date de création : **16 mai 2014**
Créé par : **HEC**

table des matières

Henri-Paul Rousseau quitte la Caisse de dépôt et placement	
La Voix de l'Est - 31 mai 2008.....	3
UNE MAILLE DE 2,7 MILLIARDS DANS LE BAS DE LAINE DES FONCTIONNAIRES	
Le Journal de Québec - 9 novembre 2008.....	5
Le président de la Caisse de dépôt «mis au repos»	
Cyberpresse - 19 novembre 2008.....	6
La Caisse de dépôt devient un enjeu important de la campagne électorale	
La Presse Canadienne - 22 novembre 2008.....	8
Sais pas, dit Charest	
Le Journal de Québec - 29 novembre 2008.....	10
Pertes de la caisse de dépôt et placement	
Le Soleil - 30 novembre 2008.....	12
La caisse de la CCQ espère limiter ses pertes	
La Presse - 2 décembre 2008.....	14
Les Québécois demandent la divulgation des chiffres	
La Presse - 5 décembre 2008.....	16
Richard Guay reporte son retour	
La Presse - 9 décembre 2008.....	17
«Mystérieux», dit Jarislowsky	
Le Journal de Québec - 9 décembre 2008.....	19
Le gouvernement doit débiter l'année 2009 par le dévoilement des résultats de la Caisse de dépôt	

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

Canada NewsWire (français) - 30 décembre 2008..... 21

Un portrait le 13 janvier?

Le Devoir - 31 décembre 2008..... 23

*Ce document est protégé par les lois et conventions internationales
sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.*

La Voix de l'Est

La Voix de l'Est

Actualité, samedi, 31 mai 2008, p. 26

Henri-Paul Rousseau quitte la Caisse de dépôt et placement

St-Arnaud, Pierre

La Presse canadienne

Montréal - Le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau, a pris un peu tout le monde par surprise en annonçant, hier, qu'il quittera ses fonctions pour se joindre à Power Corporation et à la Financière Power.

Montréal - M. Rousseau, qui était le grand patron de la Caisse depuis le 1er septembre 2002, restera à la disposition du conseil d'administration et de la direction de l'institution à titre de conseiller jusqu'au 31 août prochain, "afin de favoriser une transition ordonnée", a précisé la société d'État dans un communiqué.

Il se joindra au groupe Power en janvier prochain.

Le président du conseil d'administration de la Caisse, Pierre Brunet, a reconnu que ce départ était inattendu.

"De la façon dont M. Rousseau dirigeait la Caisse, tout le monde était très satisfait, a dit M. Brunet en entrevue. Le conseil d'administration, les cadres, les employés, le gouvernement, tout le monde pensait que c'était pour l'éternité probablement.

"Après presque six ans, il a réfléchi. Il a 60 ans. Il se demande s'il doit continuer pour un autre cinq ans ou faire une carrière différente et relever

de nouveaux défis. Sa décision a été de relever de nouveaux défis. (...) Il a fait sa marque, il a fait un grand boulot à la Caisse. On le reconnaît", a-t-il ajouté.

Des résultats de premier ordre

Le président du conseil a souligné que sous la direction de M. Rousseau, la Caisse a obtenu des résultats financiers "de premier ordre", se classant sur une période de cinq ans parmi les premiers cinq centiles des gestionnaires de grandes caisses de retraite canadiennes. Entre 2002 et 2007, l'actif net des déposants a doublé, passant de 77,7 milliards \$ à 155,4 milliards \$.

Le conseil d'administration de la Caisse a confié au chef de la direction du placement, Richard Guay, le soin d'assumer les responsabilités de M. Rousseau de façon intérimaire, jusqu'à la nomination d'un nouveau président et chef de la direction. M. Guay est à l'emploi de la Caisse depuis 1995 et chef de la direction du placement depuis 2006.

Dans le communiqué de la Caisse, M. Rousseau explique que la publication des résultats 2007 a coïncidé avec la fin d'un premier mandat de cinq années complètes à la direction de la Caisse, ce qui constituait une étape importante et exigeait une réflexion de sa part.

Il a ajouté que, comme la nouvelle loi sur la Caisse adoptée en 2004 fixe à cinq ans la durée des mandats du président et chef de la direction, le moment était également propice à un changement à la direction, d'autant que les six prochains mois seront consacrés à l'élaboration du nouveau plan stratégique 2009-2011.

Selon lui, cette fenêtre était indiquée pour relever un nouveau défi professionnel dans le secteur privé.

Candidat

Henri-Paul Rousseau se joindra à Power Corporation et la Financière Power le 1er janvier 2009 et, aux prochaines assemblées annuelles des deux sociétés, prévues pour mai 2009, il sera proposé comme candidat à l'élection aux conseils d'administration et comme vice-président du conseil des deux sociétés.

Avant d'être nommé à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec en 2002, M. Rousseau avait occupé pendant huit ans le poste de chef de la direction de la Banque Laurentienne.

L'ex-premier ministre Bernard Landry, celui-là même qui avait nommé Henri-Paul Rousseau à la tête de la Caisse de dépôt, a lui aussi exprimé sa surprise de le voir quitter son poste. M. Landry estime que M. Rousseau aura été un grand



EUREKA.CC

une solution de CEDRION SNI

gestionnaire et il en prend pour exemple la manière dont il a navigué à travers la débâcle du papier commercial adossé à des actifs.

"Il a probablement affronté la période la plus compliquée de l'histoire contemporaine de la Caisse. Parce que l'aventure comme celle des papiers commerciaux, on n'a pas vue ça souvent. Non seulement il l'a bien gérée pour la Caisse, mais il a été l'âme du règlement pour les autres. C'est lui qui a été l'inspirateur des formules retenues pour limiter les dégâts", a dit M. Landry.

Eloge de Jérôme-Forget

La ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, lui a rendu un éloge bien senti, estimant qu'il s'agit d'"une grosse perte pour le gouvernement".

"J'étais triste et presque atterrée d'apprendre la nouvelle, a-t-elle déclaré. C'est une bien triste nouvelle pour moi, parce que j'estime que cet

homme est un homme remarquable, plein d'énergie, brillant, avec une connaissance économique également et un charisme qu'il transportait dans l'organisation et même à l'intérieur du gouvernement."

Mme Jérôme-Forget affirme avoir même tenté de le retenir. "J'aurais souhaité qu'il reste, mais vous comprendrez que je respecte le choix des gens", a-t-elle dit aux journalistes, lorsqu'elle les a rencontrés à l'issue de la réunion des ministres des Finances fédéral et provinciaux.

Mme Jérôme-Forget a également relevé sa performance financière à la Caisse de dépôt. "Il a eu des résultats remarquables, tout le temps qu'il a été là", a-t-elle dit.

L'opposition péquiste demande pour sa part au gouvernement de ne pas nommer de successeur à Henri-Paul Rousseau avant la tenue d'un débat sur la mission de l'organisme.

Le député péquiste porte-parole en matière de Finances, François Legault, veut un débat en bonne et due forme à l'Assemblée nationale sur les orientations prises par la Caisse en matière de développement économique et de maintien des centres de décision au Québec.

Selon lui, une majorité de députés présents à l'Assemblée nationale "ne sont pas d'accord avec l'approche actuelle" de l'institution sur ces questions.

De son côté, le chef de l'opposition officielle, Mario Dumont, a réagi au départ de M. Rousseau en critiquant les pertes subies, sous sa gouverne, à la suite de placements importants de la Caisse dans le papier commercial adossé à des actifs.

Selon lui, "la folie des rendements" imposés à la Caisse "a amené une certaine dérive", et il dit souhaiter que le prochain président saura bien gérer ce dossier.

Illustration(s) :

photo Patrick Sanfaçon, archives La Presse

Sous la direction d'Henri-Paul Rousseau, la Caisse de dépôt et placement du Québec a obtenu des résultats financiers "de premier ordre".

© 2008 La Voix de l'Est ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20080531-VE-0039 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



Le Journal de Québec

Final

Nouvelles, dimanche, 9 novembre 2008, p. 9

INVESTISSEMENTS RISQUÉS DE LA CAISSE DE DÉPÔT UNE MAILLE DE 2,7 MILLIARDS DANS LE BAS DE LAINE DES FONCTIONNAIRES

MICHELHÉBERT

Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite du secteur public est plombé par des titres à haut risque achetés par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La Caisse a engrangé 3,1 milliards de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), les fameux titres à l'origine de la crise financière mondiale.

La grande majorité de ces titres, d'une valeur de 2,7 milliards, est affectée aux régimes de retraite des fonctionnaires du gouvernement et des organismes publics, soit près de 10 % des quelque 30 milliards du fonds d'amortissement constitué par le gouvernement.

C'est écrit noir sur blanc dans les états financiers qu'a rendu publics le gouvernement, cette semaine.

Et c'est dans le bas de laine des fonctionnaires qu'on en trouve le plus, bien que d'autres gestionnaires de l'État en aient aussi acheté pour les réseaux de la santé, de l'éducation, des entreprises du gouvernement et des organismes para-publics.

"Du PCAA est également détenu par le biais d'unités de dépôts à participation dans les fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec que possèdent le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (2,7 milliards), le Fonds du régime de rentes de survivants (34 millions) et d'autres actifs des régimes de retraite (35 millions)", précisent les états financiers 2007-2008.

On a aussi trouvé 58 millions de PCAA dans le Fonds des générations,

qui sert à rembourser la dette... Mais le PCAA n'est pas totalement sans valeur, du moins pas encore, puisqu'une restructuration de ces titres est en cours.

Rappelons enfin que le gouvernement a pompé 31,7 milliards dans le fonds d'amortissement des régimes de retraite, alors que ses obligations financières sont de 62,6 milliards. Le coût annuel des régimes était de 4,4 milliards au 31 mars dernier.

Le rapport précise aussi que la facture des congés de maladie accumulés dans le secteur public atteint 733 millions et les rentes à payer aux conjoints survivants totalisent 396 millions. L'État québécois compte 531 451 employés et 257 426 retraités.

Illustration(s) :

1. Photo Les ARCHIVES

La Caisse de dépôt et placement du Québec a réalisé des investissements risqués dans le papier commercial, qui ont une incidence sur les régimes de retraite du secteur public.

© 2008 Le Journal de Québec ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081109-OR-0811090948 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



Cyberpresse
Mercredi, 19 novembre 2008

Le président de la Caisse de dépôt «mis au repos»

Denis Lessard

Fraîchement nommé à la Caisse de dépôt et placement, Richard Guay doit quitter pour un mois la barre de l'organisme qui gère le bas de laine collectif des Québécois, dont la valeur atteint 150 milliards de dollars.

En pleine tourmente sur les marchés boursiers, le jeune administrateur, qui avait surpris en décrochant ce poste convoité à 47 ans, a été mis au repos par son médecin, a appris La Presse, de plusieurs sources au gouvernement.

M. Guay a quitté le 12 novembre, et «il est prévu qu'il revienne le 10 décembre, c'est sa date de retour», a confirmé hier soir Marc Boutet, porte-parole de la Caisse. La Caisse refuse toutefois de préciser la cause de cette absence étonnante, en pleine crise des marchés financiers. «Sur les questions médicales, il n'y a pas d'intérêt à rentrer dans ces détails», a dit M. Boutet.

C'est Fernand Perrault, premier vice-président aux immobilisations, qui sera à la barre durant cette période, a indiqué M. Boutet - il est le doyen parmi les membres du comité de direction, «composé de gens très seniors».

Il n'y a pas de précédent où un grand patron de la Caisse ait du prendre congé pour un temps de repos, surtout quand les marchés sont soumis à une

telle tempête. M. Guay sera absent à la prochaine réunion mensuelle du conseil d'administration, prévue pour la fin novembre.

«Son médecin lui conseille du repos», a confirmé à La Presse une source au gouvernement, informée des récents développements. «On comprend qu'il revient au travail le 10 décembre», mais on convient facilement que ces questions de fatigue ne sont pas toujours faciles à prévoir.

La nouvelle, étonnante, que le grand responsable des placements du gouvernement est sur le carreau frappera durement, en pleine campagne électorale.

Le premier ministre Charest avait balayé d'un revers de main les informations publiées par La Presse il y a deux semaines, voulant que la Caisse présente un rendement de moins 20% cette année - une perte, sans précédent, de 30 milliards de la valeur de ses actifs. Ce chiffre serait conservateur, ont confié depuis des sources gouvernementales. Mario Dumont et Pauline Marois talonnent Jean Charest depuis plusieurs semaines sur les problèmes prévisibles à la Caisse de dépôt et placement, après la crise qui se poursuit toujours sur les marchés financiers.

Des rumeurs persistantes dans les milieux financiers de Montréal

indiquaient que M. Guay n'était pas apparu à la Caisse depuis près de trois semaines. M. Boutet soutient toutefois qu'avant son départ, le 12 novembre, M. Guay se présentait normalement au travail.

À la dernière réunion du conseil d'administration, fin octobre, M. Guay avait paru fatigué, mais personne n'y voyait un signe avant-coureur. On lui avait confié la barre de la Caisse au moment même où les marchés partout en Occident connaissaient la glissade la plus spectaculaire depuis la crise de 1929, rappelle-t-on. «Déjà, présider la caisse est un job difficile, imaginez dans une telle tourmente», a résumé une source au sein de la direction de la Caisse.

M. Guay avait été choisi par le gouvernement Charest début septembre, après le départ surprise d'Henri-Paul Rousseau. Il avait été suggéré par un comité ad hoc. Titulaire d'un doctorat en économie financière et de deux maîtrises, déjà employé de la Caisse depuis une décennie, il avait coiffé à la ligne d'arrivée 126 autres candidats. Il supervisait comme chef de la direction du placement 14 des 18 portefeuilles de la Caisse avant qu'on le nomme grand patron.



© 2008 Cyberpresse ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081119-CY-802438 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

LA PRESSE CANADIENNE

La Presse Canadienne

Actualités nationales, samedi, 22 novembre 2008 - 18:39ET

La Caisse de dépôt devient un enjeu important de la campagne électorale

La Presse Canadienne

MONTREAL - La Caisse de dépôt et de placement était encore sous les feux de la rampe alors que le Parti libéral du Québec dévoilait son cadre financier, samedi.

Les partis de l'opposition ont de nouveau vertement critiqué la façon avec laquelle le gouvernement libéral gère les problèmes que traversent la Caisse de dépôt.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont a dit craindre que les pertes de l'institution ne conduisent à des hausses de tarifs et de cotisations. Après tout, la Caisse gère des milliards de dollars provenant de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), du Régime de rentes du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) - des placements qui ont tous fondu en 2008.

"S'il est pour y avoir des augmentations des permis de conduire, des immatriculations, du taux de cotisation sur votre paye à la Régie des rentes, est-ce qu'on aurait le droit de le savoir maintenant?" a-t-il lancé à l'intention de Jean Charest, réclamant une fois de plus un état de situation sur l'ampleur des pertes de la Caisse.

Selon M. Dumont, la situation actuelle est le résultat de la "folie des rendements" imposée par les libéraux, a avancé le chef de l'ADQ. "Jean Charest (...) est capable de regarder les Québécois dans les yeux et de leur

dire 'moi, je le sais ce qui se passe à la Caisse de dépôt, puis vous vous êtes juste un petit déposant, vous ne le saurez pas'", a-t-il lâché.

De son côté, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a dit vouloir changer les règles de la Caisse et a soulevé des doutes sur le président de son conseil d'administration. Elle a aussi remis en question les données communiquées par la direction de la Caisse dans une conférence de presse la veille.

"Moi, je vais les croire quand ils (les dirigeants) vont déposer les chiffres, à partir de là, on posera jugement", a-t-elle tranché dans un point de presse.

Mme Marois a aussi remis en question la pertinence de garder Richard Brunet au poste de président du conseil d'administration de la Caisse parce qu'il appuie la création d'une commission canadienne des valeurs mobilières et qu'il est peut-être trop prêt du PLQ.

Jean Charest, qui a affirmé ne pas connaître le montant des pertes subies par la Caisse de dépôt, et sa ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, se sont défendus de toute ingérence. La ministre a nié avoir intervenu pour contraindre la Caisse à présenter une conférence de presse, jeudi.

Quant au chef libéral, il a déploré que ses deux principaux rivaux se soient attaqués à la crédibilité de la Caisse.

"Mario Dumont et Pauline Marois sont en train d'attaquer la crédibilité de la caisse et là ça dépasse ce qui est acceptable. Ils sont allés affirmer qu'il y a un problème de liquidité alors qu'il n'y en a pas."

Cadre financier

Jean Charest a présenté le cadre financier de son parti. Le chef libéral prévoit maintenir l'équilibre budgétaire au Québec durant un prochain mandat de cinq ans, malgré la "tempête économique" qu'il prédit et des promesses électorales atteignant 1,5 milliard \$.

Les engagements libéraux, dont la réalisation s'étalera sur cinq ans, représentent un coût annuel moyen de 300 millions \$, alors que la seule réserve dont dispose le gouvernement pour les financer est de 200 millions \$.

M. Charest mise sur une croissance constante des revenus de l'Etat et une gestion serrée pour parvenir malgré tout à respecter le déficit zéro. "Cent millions de dollars, c'est quand même beaucoup d'argent, mais c'est de l'ordre de grandeur de ce qu'on est amplement capable de gérer pour respecter l'équilibre budgétaire", a soutenu le chef libéral.

Les mesures visant les infrastructures, le développement du transport en commun à Montréal et l'avance de un milliard de dollars à la Société générale de financement pour aider

les entreprises seront financées par le service de la dette.

Ainsi, les promesses des libéraux entraîneront un ajout de 1,6 milliard \$ à la dette du Québec au terme d'un mandat de cinq ans.

L'ADQ a déploré que dans son cadre financier, le PLQ n'ait pas prévu une somme de un milliard de dollars par année pour éponger la forte dépréciation appréhendée du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, dont l'actif était de 31,8 milliards \$ au 31 mars. Selon les calculs de l'ADQ, des 30 milliards \$ que risque de perdre la Caisse cette année, 8 milliards \$ grèveront le Fonds d'amortissement.

Pour renflouer ce trou de 8 milliards \$, Québec devra déboursier près d'un

milliard de dollars par année, pendant 10 ans, estime l'ADQ.

Quant au porte-parole du PQ en matière de finance, François Legault, il a reproché à Jean Charest de mentir aux Québécois en présentant un cadre financier qui, selon lui, sous-estime et omet plusieurs dépenses.

"La grande différence entre nos cadres financiers, c'est que nous avons annoncé à peu près 3,7 milliards \$ en infrastructure, alors que Jean Charest en a annoncé 72 milliards \$. On a beau dire que c'est des immobilisations, mais à un moment donné il va falloir que quelqu'un paie les intérêts et l'amortissement. On parle donc de plusieurs milliards de dollars qui ne

sont pas dans son cadre financier", a-t-il déclaré.

M. Legault a par ailleurs accusé Jean Charest de mentir à la population québécoise, en s'engageant à ne pas présenter de déficit budgétaire s'il est réélu au pouvoir en puisant dans une réserve budgétaire. Or le PLQ et le PQ présentent des cadres financiers qui sont forts semblables au niveau des dépenses prévues, et si le PQ doit accuser un déficit lors des deux premières années d'un mandat, le PLQ le devra lui aussi, a affirmé le porte-parole péquiste.

FV43

© 2008 La Presse Canadienne ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081122-PC-0SF×2G4391 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



Le Journal de Québec

Final

Opinions, samedi, 29 novembre 2008, p. 20

QUÉBEC08 LES PERTES DE LA CAISSE DE DÉPÔT Sais pas, dit Charest

MICHEL HÉBERT

Jean Charest affirme qu'il ne sait pas combien la Caisse de dépôt et placement du Québec a perdu dans la crise financière qui a mis à genoux l'économie mondiale.

Même s'il sait que tout le monde ne le croit pas, le premier ministre dit qu'il le saura en même temps que tout le monde, quand la caisse rendra public son rapport annuel, quelque part en février 2009.

«Je prendrai connaissance des résultats à la fin de l'année, quand les résultats seront compilés. Je vais les connaître en même temps qu'ils vont les rendre publics ou à peu près», a déclaré le chef libéral à Québec, hier matin.

Toute la journée, le premier ministre a répété que la caisse était une «institution forte» et qu'elle «continue de fonctionner normalement».

Il a précisé que des «mécanismes vérifient les performances de la caisse», des comités de vérification interne et un comité de vérificateurs indépendants veillent au grain mais eux aussi devront attendre 2009. Même chose pour les cotisations de CSST ou de la Régie des rentes et les tarifs de la SAAQ.

Il faudra attendre après les élections pour savoir si on devra payer

davantage. Une fois ses résultats connus, la caisse avisera ses déposants (SAAQ, RRQ, CSST) de l'impact de ses pertes et, ensemble, ils détermineront de l'ampleur des augmentations. «C'est comme ça que ça marche», a expliqué le chef libéral.

«C'est dans le fonctionnement normal de la caisse. Ils font une évaluation, sur une base de dix ans, de ce que les cotisations doivent être et ils feront cette évaluation quand ils auront déterminé les résultats annuels», a-t-il expliqué, en marge d'une visite dans un centre pour personnes âgées, à Québec.

M. chartes maintient qu'il ne connaît pas les pertes de la caisse dont les actifs de 155 milliards sont composés au tiers d'actions boursières; ses pertes pourraient toutefois être de 25 milliards (en tenant compte d'un rendement boursier négatif de 50% en 2007-2008).

Le premier ministre rejette ce scénario. La caisse, selon lui, a diverses «stratégies» pour faire face aux variations boursières et les pertes ne peuvent être évaluées par un aussi simple calcul.

La caisse transmet pourtant un rapport annuel à la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget. Ces rapports

ne permettent toutefois pas, soutient M. chartes, d'avoir un «portrait global» de la situation financière de la caisse.

«Situation hors norme»

En somme, a-t-il résumé, la caisse ne l'informerait que si elle était confrontée à une «situation hors norme».

«S'il y a un cas particulier, ou un problème, il le signale mais il n'y a pas eu de cas particulier», a précisé M. chartes.

À cet égard, les critiques de Mario Dumont contre la caisse et, surtout, ses déclarations alarmantes aux personnes âgées sont «indignes» d'un homme politique.

«En versant dans cette campagne de peur odieuse, M. Dumont s'est rendu indigne de représenter les citoyens», a déclaré Jean chartes en réclamant vainement une rétractation du chef de l'aida.

Et pour rassurer ceux qui craignent la «tempête économique» qui frappera le Québec au printemps, Jean chartes dit que le modèle québécois résistera.

© 2008 Le Journal de Québec ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081129-OR-08112937142939 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2008

Jour 26

Pertes de la caisse de dépôt et placement Charest avait planifié ses "cachotteries", estime Dumont

Boivin, Simon

Jean Charest échafaude depuis plusieurs mois une stratégie pour cacher les pertes de la Caisse de dépôt et placement pendant la campagne électorale, estime Mario Dumont.

De passage à Québec, hier, le chef adéquiste s'est indigné d'apprendre qu'un candidat à la présidence de la Caisse a été rejeté en raison de son allégeance politique. Selon La Presse, le comité mandaté de trouver un successeur à Henri-Paul Rousseau penchait en faveur de Jean-Guy Desjardins, homme d'affaires accompli aux accointances adéquistes.

À la suite d'un bras de fer entre le comité et le gouvernement Charest, M. Desjardins aurait été écarté au profit de Richard Guay, actuellement en arrêt de travail, quelques mois après sa nomination.

"C'était planifié à l'avance que, durant cette campagne-là, il (M. Charest) aurait à garder de l'information cachée", a conclu le chef de l'ADQ. "Il a mis en place des mécanismes et des gens qui lui permettent de mener à terme son opération pour cacher la vérité à la population."

M. Dumont dit connaître "comme ça" le candidat malheureux, M.

Desjardins. "Je connais surtout ses résultats, dit-il. Il avait été choisi pour ses compétences. D'après ce qu'on comprend, ce n'était pas un libéral et ça, c'était un problème."

Les négociations pour l'écartier de la présidence démontrent, croit-il, que les libéraux ne se sont pas gênés pour intervenir dans les affaires de la Caisse. Souvent appelée le bas de laine des Québécois, la Caisse gère un actif de 150 milliards \$.

"Quand tu bloques une nomination parce que tu crains qu'en campagne électorale elle ne te permette pas de garder le couvercle sur la marmite... évoque le chef adéquiste. Jean Charest a accusé les autres partis de vouloir mettre les mains dans la Caisse. Mais là, c'est lui qui politiquement s'est mis les mains dans des décisions stratégiques à la veille d'une campagne électorale où il savait qu'il aurait à cacher des données importantes sur la Caisse."

Les contradictions s'accroissent dans le discours du chef libéral, poursuit M. Dumont. Il reste dubitatif face à Jean Charest, qui dit ne pas connaître la situation financière à la Caisse de dépôt, affectée par la crise internationale et le papier commercial. "J'invite M. Charest à

regarder les Québécois dans les yeux et dire qu'il n'est pas capable d'avoir les chiffres à la Caisse, a dit M. Dumont. Voyons donc. Il est premier ministre."

Il s'est aussi étonné que M. Charest reproche au gouvernement fédéral de passer plus de temps à gérer la crise politique en cours qu'à s'occuper de la crise financière internationale. "Lui, il avait la collaboration des deux partis d'opposition à Québec qui lui demandaient de travailler tout l'automne sur l'économie, dit-il. Il a décidé de laisser tomber l'économie et faire une campagne électorale."

Système de santé mixte

Plus tôt en journée, M. Dumont a plaidé en faveur de l'instauration d'un système de santé mixte au Québec. Un homme de Lac-Sept-Îles, Jean-Guy Dumas, atteint d'un cancer de la prostate, est venu témoigner de certaines difficultés de l'actuel système de santé.

Pour le chef adéquiste, l'instauration d'un système intégrant le privé au public peut se faire à l'intérieur d'un an. "Est-ce que tout est réglé le lendemain matin? demande M. Dumont. Non, mais à partir de là, on se met sur le chemin du progrès."

sboivin@lesoleil.com

© 2008 *Le Soleil* ; *CEDROM-SNi inc.*

PUBLI-C news-20081130-LS-0017 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

LA PRESSE

La Presse

La Presse Affaires, mardi, 2 décembre 2008, p. LA PRESSE AFFAIRES8

Rendement négatif à la Caisse de dépôt La caisse de la CCQ espère limiter ses pertes

Cloutier, Laurier

La caisse de retraite de la Commission de la construction du Québec (CCQ) espère limiter ses pertes, malgré les mauvais résultats anticipés de la Caisse de dépôt et placement du Québec en février prochain.

Le président de la CCQ, André Marier, a reconnu être inquiet hier, après avoir rencontré, en privé, le premier ministre du Québec, Jean Charest, qui venait de prononcer un discours électoral devant l'organisme, sans toutefois dire un mot sur la Caisse.

"Je ne dis pas que les rendements de la Caisse de dépôt ne nous préoccupent pas. C'est sûr qu'elle va accuser des pertes. Tout le monde est préoccupé", souligne d'ailleurs André Marier.

Pourtant, la CCQ, qui regroupe 24 000 entrepreneurs et 140 000 travailleurs, a révisé sa politique de placement en 2004 pour miser sur plus de prudence (50% d'obligations), note André Marier. Cela s'est fait à peu près au moment où Jean Charest a modifié la stratégie de la Caisse pour qu'elle vise les meilleurs rendements. "Les pertes de la caisse de la

construction seront moins pires que celles des autres qui visent des rendements plus agressifs", explique le porte-parole de la CCQ, André Martin.

Si la CCQ a opté pour plus de prudence, c'est que sa caisse de retraite, qui avec aujourd'hui 11,8 milliards de dollars est le quatrième déposant de la Caisse de dépôt, a perdu 1,2 milliard en 2001, explique André Martin.

"Aux négociations de 2004, les patrons et les syndicats de la construction ont décidé de régler la question", déclare le président de la CCQ.

Le règlement n'a pas été sans douleur. Pour tenter de récupérer les 1,2 milliard perdus, le régime de retraite de la construction est passé de prestations déterminées (PD: rentes en fonction des années travaillées) à cotisations déterminées (CD: rentes selon le rendement des placements), note le président. En outre, les patrons ont augmenté leurs cotisations et les travailleurs ont accepté des hausses de salaire plus modestes, ajoute le porte-parole. La caisse de la CCQ a obtenu 15 ans pour récupérer

ses pertes et en est rendue à près de 900 millions, dit André Marier.

En ce moment, la caisse de la construction "n'a pas de problèmes de liquidités, a assez de fonds pour verser ses prestations de retraite sans gruger son capital", assure André Marier.

De plus, la caisse de la construction n'aura pas de nouveau à augmenter ses cotisations, note le président, du moins selon la dernière étude actuarielle réalisée sur son rendement, datée du 30 septembre dernier. "Tout ça parce que l'industrie de la construction a pris le taureau par les cornes", dit-il.

Si "la CCQ est en relations constantes avec la Caisse de dépôt, malgré tout, c'est préoccupant. On ne s'attend pas à des résultats positifs cette année", reconnaît André Marier.

La caisse de la construction a également réussi à corriger le tir parce que "l'industrie va très bien, que le nombre de travailleurs n'a pas chuté à 110 000", mais a plutôt grimpé à 140 000, ajoute André Martin.

© 2008 La Presse ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081202-LA-0108 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

LA PRESSE

La Presse
Actualités, vendredi, 5 décembre 2008, p. A3

LE QUÉBEC AUX URNES

Caisse de dépôt et placement **Les Québécois demandent la divulgation des chiffres**

Lessard, Denis

QUÉBEC - Une claire majorité de Québécois souhaitent que le gouvernement revienne sur sa décision et divulgue les résultats de la Caisse de dépôt et placement avant le scrutin de lundi.

QUÉBEC - Dans son enquête terminée mercredi soir, CROP constate que 55% des répondants sont d'avis que les résultats, même partiels, de la société qui administre le bas de laine des Québécois devraient être connus avant que les électeurs n'aillent aux urnes.

Seulement un répondant sur trois, 32%, pense qu'il vaut mieux attendre que la Caisse dépose ses chiffres comme prévu en février prochain. Tout le monde s'attend à des résultats décevants pour la Caisse cette année entraînée dans la chute des marchés financiers, aggravée par les pertes importantes sur des placements à risque.

Chez les péquistes comme chez les adéquistes, on attend avec impatience

ces résultats: 70% veulent les voir tout de suite. C'est beaucoup plus mitigé chez les libéraux; 39% des supporters du PLQ sont d'avis qu'il serait bon de savoir tout de suite à quoi s'en tenir.

Mais ces résultats négatifs ne sèment pas la panique. Une personne sur deux, 54%, dit être "beaucoup ou assez" inquiète des résultats de la Caisse, contre 41% qui ne sont pas du tout inquiètes. "Cela a pu faire des débats entre les candidats en campagne, mais la question de la Caisse reste assez théorique pour les électeurs", observe Claude Gauthier.

Santé

Dans le dossier de la santé, même si la controverse en campagne a gravité autour des urgences, les Québécois ont d'autres priorités en tête. Pour 54% des gens, l'accessibilité à un médecin de famille est le problème le plus urgent à régler. Le temps d'attente aux urgences devrait être en haut de la liste pour 28% des

électeurs. L'accessibilité aux spécialistes et le temps d'attente pour une intervention chirurgicale mineure arrivent bien loin, à moins de 10%.

En 2003, Jean Charest avait demandé aux Québécois de juger son bilan sur sa performance en santé, or seulement 12% des gens trouvent que la situation s'est améliorée depuis cinq ans. La moitié, 52%, des gens jugent que le réseau de la santé a fait du surplace. Et 30% des répondants estiment que c'est pire qu'avant.

Toutefois, Jean Charest est vu comme le chef le plus à même d'améliorer les choses: 34% des gens pensent qu'il serait le meilleur pour améliorer les soins, contre 26% pour Pauline Marois. Dumont ferme la marche à 13%.

© 2008 La Presse ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081205-LA-0004 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

LA PRESSE

La Presse

La Presse Affaires, mardi, 9 décembre 2008, p. LA PRESSE AFFAIRES1

CAISSE DE DÉPÔT

Richard Guay reporte son retour

Baril, Hélène

Le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement, Richard Guay, ne sera pas de retour à son poste cette semaine comme prévu, ce qui alimente les rumeurs de son éventuel remplacement à la tête de la plus importante caisse de retraite au Canada.

Le congé de maladie de Richard Guay est prolongé jusqu'au 5 janvier 2009, a fait savoir hier le président du conseil d'administration de la Caisse, Pierre Brunet, dans un communiqué laconique. "Tous les dossiers continuent de suivre leur cours normalement sous la direction intérimaire de M. (Fernand) Perreault."

Richard Guay, 47 ans, était le bras droit de l'ancien grand patron, Henri-Paul Rousseau, avant de le remplacer en septembre dernier. Il souffre d'épuisement et il est absent depuis le 12 novembre dernier. Il pourrait être un bouc émissaire commode à qui faire porter la responsabilité d'un rendement qui s'annonce désastreux en 2008, croient plusieurs observateurs. Son remplacement pourrait aussi redonner confiance aux déposants de la Caisse de dépôt, qui paieront la note.

C'est une possibilité qui ne fait pas l'unanimité. "C'est sûr que le capitaine d'un navire est responsable de ce qui se passe", estime Michel

Nadeau, ancien dirigeant de la Caisse de dépôt et directeur de l'Institut sur la gouvernance.

Mais il ne serait pas juste d'imputer à Richard Guay tous les malheurs de la Caisse depuis son arrivée il y a 10 ans, selon lui. "Tout dirigeant est l'héritier du bilan de ses prédécesseurs, précise Michel Nadeau. Son bilan à lui (Richard Guay) démarre."

Ce démarrage est plutôt difficile, tout le monde en convient. En plus d'être le plus important détenteur de papier commercial vicié au Canada, la Caisse de dépôt doit se débattre avec une crise sans précédent sur les marchés financiers.

Quoi qu'il arrive, la direction de la Caisse devra rendre des comptes, estime Jean Bédard, professeur à la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. La décision d'investir massivement dans le papier commercial a été une erreur et ce ne sont pas toutes les caisses de retraite qui l'ont fait.

La décision de remplacer ou non M. Guay à la tête de la Caisse de dépôt sera prise par le conseil d'administration de la Caisse. Les candidats potentiels à ce poste difficile ne sont pas légion, ce qui pourrait jouer en sa faveur.

S'il reste, Richard Guay "aura une côte à remonter", estime Michel Nadeau. Il ne peut pas être tenu responsable de la dégringolade des marchés financiers, mais il peut l'être de la décision d'investir massivement dans le papier commercial, dit-il.

Des primes à rembourser ?

La Caisse de dépôt a réduit de seulement 15% la valeur de ses investissements dans le papier commercial à risque en 2007 et tout indique qu'elle devra encaisser d'autres dévaluations en 2008, comme l'ont fait les autres détenteurs, comme la Banque Nationale et Desjardins.

Si c'est le cas, les dirigeants de la Caisse ne méritaient pas les primes de performance qu'ils ont reçues en 2007, estiment plusieurs observateurs, dont la commentatrice du National Post, Diane Francis.

Même si c'est le cas, il est peu probable que les dirigeants remboursent ces primes, croit le professeur Jean Bédard. Aux États-Unis, des dirigeants ont remboursé leurs primes seulement lorsque les états financiers de leur entreprise ont dû être corrigés rétroactivement.

Ce n'est pas le cas à la Caisse de dépôt, où le montant à radier a été estimé au meilleur des connaissances disponibles à la fin de 2007. Le montant des radiations peut être

augmenté par la suite, et si c'est le cas, les primes des dirigeants pour 2008 devraient être réduites en conséquence, estime Jean Bédard.

va bien, constate-t-il. Quand ça va bien, ils s'en donnent le crédit mais quand ça va mal, c'est parce que le marché est mauvais.

Le mode de rémunération des dirigeants fonctionne mieux quand ça

Michel Nadeau remarque que les dirigeants de banque n'ont pas été

pénalisés pour leurs mauvais investissements. Leur rémunération, qui sera connue au début de 2008, sera probablement en baisse par rapport à l'exercice précédent mais aucun n'a perdu son poste.

© 2008 La Presse ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081209-LA-0083 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



Le Journal de Québec

Final

Votre Argent, mardi, 9 décembre 2008, p. 55

CONGÉ PROLONGÉ POUR LE PDG DE LA CAISSE DE DÉPÔT «Mystérieux», dit Jarislowsky

YVON LAPRADE

MONTRÉAL - Le PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Richard Guay, qui souffre d'épuisement depuis le 12 novembre, a demandé, hier, qu'on prolonge son congé jusque après les Fêtes, le 5 janvier 2009.

MONTRÉAL - «Mystérieux», a réagi, hier, en entrevue au Journal, le gestionnaire Stephen Jarislowsky.

MONTRÉAL - Il s'est toutefois bien gardé de porter un jugement sur l'état de santé du PDG de la Caisse de dépôt, âgé de 47 ans.

MONTRÉAL - «Je ne connais pas son bilan de santé. Mais j'aimerais qu'on me donne des explications, qu'on m'informe convenablement. Moi, ce que j'attends de la Caisse, c'est de la transparence, des explications», a insisté le gestionnaire, à la tête de la firme Jarislowsky Fraser.

Dans un court communiqué de deux paragraphes, la Caisse a fait savoir, hier, que son PDG sera absent jusqu'au début de l'année prochaine.

La direction intérimaire continuera d'être assumée par Fernand Perreault, premier vice-président de son Groupe immobilier.

Le 5 janvier?

Le repos forcé du PDG de la Caisse devait prendre fin le 10 décembre. Il est désormais question d'un retour probable le 5 janvier 2009.

Certains en doutent. Cette prolongation soulève maintenant des rumeurs sur l'avenir de Richard Guay.

La chaîne Argent, pour sa part, a évoqué l'hypothèse que la Caisse prolonge pour six mois l'intérim de Fernand Perreault à la présidence, considérant une absence prolongée du PDG.

La Caisse de dépôt s'est empressée de nier ces rumeurs. «Il est faux de prétendre qu'on a demandé de prolonger l'intérim. Il n'en a jamais été question entre Fernand Perreault et Pierre Brunet (président du conseil d'administration de la Caisse). Nous ne voulons pas non plus trouver un nouveau président», a soutenu le porte-parole, Maxime Chagnon.

Lendemain d'élections...

Un fait demeure cependant : l'absence prolongée du grand patron de la CDP «ne contribue en rien à rassurer les investisseurs inquiets sur ses

rendements», insiste le gestionnaire Stephen Jarislowsky.

«Si elle n'a rien à cacher, la Caisse n'a qu'à faire ses bilans. On veut savoir ce qui s'est passé, par exemple, dans les actions internationales, les produits dérivés, les hypothèques, les infrastructures.

«Mais en refusant de dire ce qu'il en est véritablement, la Caisse nous oblige à poser des questions qui restent sans réponse», a martelé le réputé gestionnaire.

Au cours de la campagne électorale, le premier ministre Charest a assuré qu'il n'avait pas l'intention de se mêler des affaires de la Caisse, tant pour sa direction que pour ses placements.

Par ailleurs, Stephen Jarislowsky ne serait pas surpris de voir la Caisse «faire une sortie» et «parler de ses résultats» au cours des prochains jours.

«La Caisse a peut-être voulu attendre la tenue des élections pour sortir», a-t-il dit en terminant.

© 2008 Le Journal de Québec ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081209-OR-08120937594966 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



Canada NewsWire

Mardi, 30 décembre 2008 - 07:05

Le gouvernement doit débiter l'année 2009 par le dévoilement des résultats de la Caisse de dépôt

QUÉBEC, le 30 déc. /CNW Telbec/ - L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), la plus importante association indépendante représentant l'ensemble des retraités de l'État au Québec, identifie trois défis prioritaires pour le gouvernement du Québec en 2009. L'Assemblée nationale se réunira en séance extraordinaire les 13, 14, et 15 janvier 2009 afin de discuter de questions économiques et d'adopter des mesures d'aide. L'AQRP estime qu'il serait déraisonnable que les parlementaires se penchent sur la réaction du gouvernement à la crise financière sans avoir pu d'abord prendre connaissance de ses effets réels sur l'économie, sur les épargnants et sur les retraités. Or, au 31 décembre 2007, l'actif net des déposants à la Caisse de dépôt et placement s'élevait à 155,4 milliards

de dollars, dont 55 % provenant spécifiquement des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. En conséquence, l'AQRP recommande le dévoilement des résultats complets pour 2008 de la Caisse de dépôt et placement le 13 janvier prochain, dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé le 17 décembre dernier l'allongement de l'amortissement des effets négatifs de la crise financière pour les régimes complémentaires de retraite. L'AQRP souhaite donc que la même flexibilité soit accordée aux régimes de retraite des secteurs public et parapublic, dans le cadre de la réalisation des prochaines évaluations actuarielles, afin d'amoindrir les effets négatifs éventuels de la crise sur les travailleurs et les retraités du gouvernement.

Enfin, l'AQRP réclame à nouveau la désignation d'une personne représentant les retraités au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement afin de combler le poste qui y est actuellement disponible. Le milieu syndical dispose de deux représentants au conseil d'administration de la Caisse, tout comme les organismes gouvernementaux responsables de l'administration des régimes de retraite. La présence d'un représentant des retraités au conseil d'administration pourrait amener un regard de long terme sur les orientations de la Caisse et rassurer sa clientèle retraitée dans les périodes les plus difficiles.

En résumé, pour l'AQRP, les trois défis prioritaires du gouvernement du Québec pour le début de l'année 2009 sont les suivants :

- le dévoilement des résultats complets pour 2008 de la Caisse de dépôt et placement dès le 13 janvier prochain ;
- l'allongement de l'amortissement des effets négatifs de la crise financière pour les régimes de retraite des secteurs public et parapublic ;
- la désignation d'une personne représentant les retraités au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement.

L'AQRP est la plus importante association indépendante représentant l'ensemble des retraités des secteurs public et parapublic au Québec. Fondée en 1968, elle accueille plus de 23 000 membres provenant des gouvernements du Québec et du Canada, des sociétés d'État et des

municipalités du Québec, ainsi que des réseaux québécois de la santé et de l'éducation. Sa principale préoccupation est le maintien du niveau de vie et du pouvoir d'achat des personnes retraitées.

Contact: Mathieu Santerre, (418) 928-2608, communication@aqrp.qc.ca; Source: AQRP

À l'attention du directeur de l'information et des rédacteurs des chroniques affaires et finance

© 2008 Canada NewsWire ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081230-FW-0C4586 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

LE DEVOIR

Le Devoir

ÉCONOMIE, mercredi, 31 décembre 2008, p. b1

Caisse de dépôt

Un portrait le 13 janvier?

Les retraités des secteurs public et parapublic réclament les résultats de la CDPQ pour l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale

Turcotte, Claude

L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) demande au gouvernement Charest de dévoiler les résultats complets de la Caisse de dépôt et placement dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, le 13 janvier prochain.

L'AQRP rappelle que l'Assemblée nationale se réunira en séance extraordinaire les 13, 14 et 15 janvier pour discuter de questions économiques et adopter des mesures d'aide. Selon elle, il serait «déraisonnable» que les parlementaires se penchent sur la réaction du gouvernement à la crise financière sans avoir pu d'abord prendre connaissance de ses effets réels sur l'économie, sur les épargnants et sur les retraités. Or, au 31 décembre 2007, l'actif net des déposants à la Caisse de dépôt et placement s'élevait à 155,4 milliards de dollars, dont 55 % provenant spécifiquement des régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

On sait que le premier ministre a déjà mentionné pendant la campagne électorale qu'il n'avait nullement l'intention de demander à la Caisse de

publier ses résultats annuels avant la date prévue et qu'il n'avait lui-même pas l'intention d'obtenir des informations à ce sujet pour les rendre publiques avant que ne le fasse la Caisse elle-même. On peut simplement rappeler que pour l'exercice financier 2007, la Caisse avait publié ses résultats le 21 février 2008. On peut présumer que cette fois encore la Caisse publiera ses résultats de 2008 vers la fin de février.

La publication anticipée des résultats annuels de la Caisse n'est pas la seule demande de l'AQRP, qui est la plus importante association indépendante représentant l'ensemble des retraités de l'État au Québec. Elle réclame aussi la désignation d'une personne représentant les retraités au conseil d'administration de la Caisse afin de pourvoir le poste qui y est actuellement disponible. Elle souligne que le milieu syndical dispose de deux représentants à ce conseil d'administration, tout comme les organismes gouvernementaux responsables de l'administration des régimes de retraite. Elle estime que la présence d'un représentant des retraités au conseil d'administration pourrait faire valoir une perspective à

long terme sur les orientations de la Caisse et rassurer sa clientèle retraitée dans les périodes les plus difficiles.

L'AQRP présente enfin un troisième «défi prioritaire» au gouvernement. Étant donné que celui-ci a annoncé le 17 décembre dernier l'allongement de l'amortissement des effets négatifs de la crise financière pour les régimes de retraite complémentaires, l'AQRP souhaite que la même flexibilité soit accordée aux régimes de retraite des secteurs public et parapublic, dans le cadre de la réalisation des prochaines évaluations actuarielles, afin d'atténuer les répercussions éventuelles de la crise sur les travailleurs et les retraités du gouvernement.

L'AQRP représente l'ensemble des retraités des secteurs public et parapublic au Québec. Fondée en 1968, elle accueille plus de 23 000 membres provenant des gouvernements du Québec et du Canada, des sociétés d'État et des municipalités du Québec, ainsi que des réseaux québécois de la santé et de l'éducation. Sa principale préoccupation est le maintien du niveau de vie et du pouvoir d'achat des personnes retraitées.

Illustration(s) :

Grenier, Jacques

La Caisse de dépôt a publié ses résultats pour l'exercice 2007 le 21 février dernier.

© 2008 *Le Devoir* ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20081231-LE-225363 - Date d'émission : 2014-05-16

Ce certificat est émis à HEC à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)